













A retenir

MILDIU	On observe des sorties de nouvelles taches. Soyez vigilants à l'approche de nouveaux épisodes pluvieux.
OÏDIUM	La période de réceptivité des grappes se termine.
BOTRYTIS	La période principale de sensibilité est atteinte.
CICADELLE VERTE - ACARIENS - THRIPS	Surveillez vos parcelles à risque.

MÉTÉO

Prévisions du 13 juillet au 18 juillet 2010 (Source : Météo France)

Zone Corrèze	Lun 13	Mer 14	Jeu 15	Ven 16	Sam 17	Dim 18
Températures	17 32	19 31	17 28	17 28	17 30	17 30
Tendances						

Zone Hte Vienne	Lun 13	Mer 14	Jeu 15	Ven 16	Sam 17	Dim 18
Températures	17 28	20 29	19 28	18 29	17 27	17 27
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUES

	Pinot N	Gamay	Cab. F.	Cab. S.	Merlot	Chard.	Sauv.	Chenin
Verneuil sur Vienne	31 - 33	31 - 33	-	-	-	-	-	-
Corrèze	-	-	31 - 33	31 - 33	31 - 33	31 - 33	31 - 33	31 - 33

Rappel des stades :

31 : Baies de la taille d'un pois

35 : Véraison

33 : Fermeture de la grappe

MILDIOU

• Situation au vignoble

De nouveaux symptômes sur feuille sont observés sur la majorité des secteurs : Verneuil S/Vienne (Pinot noir : 6% de ceps atteints au total) ; Allasac (Chardonnay : 2%) ; Brivezac ; Queyssac les Vignes.

L'attaque signalée la semaine dernière sur une parcelle de Branceilles en dehors de notre réseau s'est quant à elle étendue.

• Données de la modélisation (Postes de Verneuil sur Vienne, Voutezac et Objat)

Aucune pluie n'a été enregistrée la semaine dernière sur les 2 zones. Les derniers épisodes contaminants remonteraient donc au 2 juillet.

A ce jour, d'après le modèle, le pourcentage théorique d'organes touchés varie entre 5 et 7 %. Ce critère indique que l'incidence théorique de l'épidémie de mildiou à ce jour (évaluation faite par le modèle) peut être qualifiée de modérée en tous secteurs.

Dans le secteur corrézien, la pression qui était qualifiée de moyenne pour la période écoulée, se stabilise. Dans ce secteur, d'après le modèle, toute pluie d'au moins 5 mm devrait engendrer de nouvelles contaminations.

Pour le secteur de Verneuil sur Vienne, la pression tend à baisser. Seules des pluies d'au moins 30 mm et plus seraient susceptibles de générer de nouvelles contaminations.

Évaluation du risque : La pression se maintient, sauf pour le secteur de Verneuil sur Vienne où elle a tendance à diminuer. Des contaminations sont toujours possibles à la faveur de nouvelles pluies, notamment si les perturbations annoncées pour cette semaine devaient être accompagnées de pluie. Soyez vigilants, notamment sur la partie corrézienne du vignoble.

OÏDIUM

• Situation au vignoble

Des symptômes d'oïdium sur grappe ont été signalés à Allasac (Chardonnay) et Queyssac les Vignes.

Évaluation du risque : Après le stade fermeture, les grappes sont beaucoup moins sensibles à de nouvelles contaminations. Mais si des symptômes sont déjà présents sur grappes, l'évolution de la maladie reste possible d'autant plus si les conditions sont favorables (brumes ou brouillard matinaux notamment).

Un contrôle rigoureux du niveau d'atteinte de vos parcelles s'impose à ce stade. Les contrôles visuels sont à faire sur au moins 50 grappes réparties sur une vingtaine de souches par parcelle.



*Symptômes d'oïdium sur grappe.
Photo : Chambre d'Agriculture 31*

Dans les parcelles indemnes de symptômes sur grappes : l'extériorisation de nouveaux symptômes est peu probable et ne devrait pas engendrer de dégâts significatifs sur la vendange.

Dans les parcelles où l'attaque reste faible (10 à 30 % de grappes présentant quelques baies oïdiées) : l'évolution des symptômes est toujours possible et la période de risque se poursuit jusqu'à la véraison.

Mesures prophylactiques : Le développement du champignon, notamment la sporulation, est perturbé par la lumière. En assurant l'aération et l'insolation des grappes, l'effeuillage peut permettre de limiter la progression de l'oïdium.

BOTRYTIS

Évaluation du risque : Pour les cépages sensibles, la phase de sensibilité principale se situe avant fermeture de la grappe. Ce stade est atteint pour la plupart des cépages.

Mesures prophylactiques : La prophylaxie peut s'appliquer quelque soit le risque botrytis de vos parcelles. Les mesures visent à limiter la vigueur de la vigne, à favoriser l'aération des grappes (ébourgeonnage, effeuillage, éclaircissage) et à limiter le risque de blessures sur baies en limitant l'incidence des autres parasites (oïdium et tordeuses notamment).

VERS DE LA GRAPPE

• Situation au vignoble

Les pièges du réseau (cochylis, eudémis) ayant fait l'objet d'un relevé, n'ont enregistré aucune capture la semaine dernière.

• Données de la modélisation (Modèle Potentiel Système – IFV)

La fin du 2e vol est attendue autour du 29 juillet. Le début du 3e vol ne devrait pas intervenir avant le 5 août.

Évaluation du risque : Sur le vignoble « limousin », aucune capture n'est enregistrée actuellement pour la G2 (2e génération). Pratiquement aucun glomérule, traduisant une activité du parasite en fin de G1, n'a été observé. La conjugaison de ces observations laisse supposer que le risque vers de la grappe est faible à nul pour la G2 sur notre vignoble. La surveillance des pièges doit être maintenue pour confirmer cette hypothèse (relevé 2 à 3 fois par semaine).

CICADELLE VERTE

• Situation au vignoble

Des larves de cicadelle ont été observées ponctuellement : Verneuil S/ Vienne (Pinot noir : 4 larves pour 100 feuilles) ; Allasac (Merlot : 4 larves pour 100 feuilles). Les niveaux de population restent très en-dessous du seuil de nuisibilité.

Évaluation du risque : Surveillez vos parcelles à risque pour évaluer le niveau des populations.

■ **Seuil de nuisibilité** : 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE

Surveillez vos parcelles afin de repérer les premières souches présentant des symptômes suspects type Flavescence dorée : rougissement / jaunissement (cépages rouges / blancs) et début d'enroulement des feuilles, rameaux caoutchouteux et défaut d'aoûtement, grappes desséchées, etc.

Ces souches représentent un réservoir de phytoplasme : la cicadelle de la flavescence dorée, vectrice de la maladie, acquiert en effet le phytoplasme par piqûre d'un cep déjà atteint, et est susceptible de le transmettre, après une période de latence, à un autre cep.

Pour plus d'information : <http://www.vignevin-sudouest.com/publications/fiches-pratiques/flavescence-doree.php>

Rappel : tout symptôme de Flavescence dorée détecté sur notre région, doit être signalé auprès de la DRAAF du Limousin (service: SQSA).

ACARIENS – THRIPS

• Situation au vignoble

On observe cette semaine une remontée des populations dans les parcelles à risque du vignoble corrézien :

- Acariens rouges : 28% de feuilles occupées sur Cabernet sauvignon à St Julien Maumont ; 4% sur Cabernet franc à Branceilles.

- Thrips : à St Julien Maumont, 8% de feuilles occupées sur Cabernet sauvignon et 4% sur Chardonnay ; 12% sur Cabernet franc à Branceilles ; 4% sur Allasac (Chenin, Merlot) et sur Verneuil s/ Vienne (pinot noir, gamay).

Les auxiliaires sont globalement peu présents dans les parcelles à risque. Ainsi, les observations de cette semaine montrent :

- Cabernet sauvignon de St Julien Maumont : 1 œuf de chrysope observé

- Cabernet franc de Branceilles : pas d'auxiliaire observé

- Allasac : 4% de feuilles occupées par un acarien utile sur chenin, 20% sur Chardonnay ; 1 œuf de chrysope observé sur Merlot ;

- Verneuil s/ Vienne : 20% de feuilles occupées par un acarien utile sur gamay, 12% sur Pinot noir.

Évaluation du risque : Maintenez une surveillance de vos parcelles à risque, notamment des parcelles dépourvues d'auxiliaires. Dès que la pousse ralentit, les générations estivales d'acariens et de thrips peuvent s'installer et se développer rapidement. Le risque de dégâts de thrips sur grappe est négligeable.

Acariens rouges et jaunes : Seuil de nuisibilité (en l'absence d'acariens utiles) : 30 % des feuilles observées occupées par au moins une forme mobile.

En présence de typhlodromes, ce seuil est revu à la hausse. Ex : pour 60 % de feuilles occupées par des typhlodromes, le seuil de nuisibilité revu est de 60 %

OBSERVATIONS DIVERSES

- x Des symptômes d'eutypiose, d'ESCA et/ou Black Dead Arm (BDA) sont relevés à Verneuil S/ Vienne, St Julien Maumont et Branceilles.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M.Perrinet) et le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Mage et M.Roche).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.